



**Paquet de récompenses pour la distribution :
appel de candidatures**

2019

Prix annuels en hommage aux infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du NB

C'est un honneur pour l'Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick de reconnaître et de célébrer les réalisations de nos membres chaque année pendant notre assemblée générale annuelle. Notre comité des prix et distinctions sollicite des candidatures pour les trois catégories de prix suivantes :

Prix de Collaboration : Rend hommage à une équipe de professionnels des soins de santé qui reconnaissent et appuient les IAA.

Prix de Professionnalisme : Rend hommage à une IAA qui excelle dans la pratique des soins infirmiers.

Prix de préceptorat : Rend hommage à une IAA préceptrice qui offre un mentorat exemplaire aux élèves en soins infirmiers auxiliaires.

Les candidats et candidates aux prix pour infirmières et infirmiers auxiliaires doivent :

- être titulaires d'un permis de pratique active au Nouveau-Brunswick;
- être membres en règle de l'AIAANB;
- résider au Nouveau-Brunswick;
- avoir actuellement un emploi comme IAA au Nouveau-Brunswick.

*Le prix de Collaboration fait exception; il n'est pas présenté à une IAA.

Procédure de mise en candidature pour les prix

- Remplir une formule de mise en candidature
- Présenter une déclaration écrite à l'appui de la candidature, incluant des exemples qui sont pertinents pour la catégorie de prix
- Présenter des documents justificatifs, s'ils sont pertinents et s'appliquent à la catégorie de prix
- Le nominateur doit être un employeur ou un collègue de la personne qui présente la candidature.
- Proposition de nomination doit être postée au plus tard le 26 avril 2019.

Comité de sélection pour les prix, AIAANB
384, rue Smythe, Fredericton (N.-B.) E3B 3E4
Par télécopieur : 506-459-0503
Courriel : lpninfo@npls.ca

Si vous avez des questions, veuillez appeler au bureau de l'AIAANB, au 1-506-453-0747 ou au 1-800-942-0222.

Formule de mise en candidature pour les prix d'excellence 2019

Veillez cocher le prix demandé.

- | | |
|----------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Prix de Professionnalisme | |
| <input type="checkbox"/> Prix de Collaboration | |
| <input type="checkbox"/> Prix de Préceptorat | |

Section 1 : Renseignements sur la candidate et la personne qui présente la candidature

(veillez écrire en lettres moulées et remplir tous les champs)

Renseignements sur la candidate

Nom	N° d'immatriculation de l'AIAANB (s'il y a lieu)
Adresse	
Ville	Code postal
N° de téléphone de jour	Année d'obtention du diplôme
Lieu de travail	
Adresse de courriel (si possible)	

Renseignements sur la personne qui présente la candidature

Nom	N° d'immatriculation de l'AIAANB (s'il y a lieu)
Adresse	
Ville	Code postal
N° de téléphone de jour	Année d'obtention du diplôme
Lieu de travail	
Relation avec la candidate	Poste
Courriel	Signature

Section 2 : Information nécessaire à l'appui

ANNEXEZ UNE DÉCLARATION DACTYLOGRAPHIÉE expliquant pourquoi la candidate mérite ce prix. Donnez des exemples de ses contributions au travail, dans des comités et dans la collectivité. Appuyez votre mise en candidature par des exemples spécifiques montrant comment la candidate satisfait aux critères. Ces renseignements serviront à déterminer la lauréate du prix. Des extraits pourront être utilisés pendant la cérémonie de remise du prix et dans la revue La Bande Bleue.

Section 3 : Procédure de mise en candidature

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'AIAANB. Les noms des lauréates des prix seront annoncés pendant la conférence de l'AGA de l'AIAANB. La personne qui a présenté la candidature de la lauréate pourra être avisée à l'avance pour assurer que la lauréate sera présente à la cérémonie. **Seules les mises en candidature complètes seront envoyées au comité de sélection pour être examinées.** Si vous avez des questions, prière d'appeler l'AIAANB au 506-453-0747.

Veillez soumettre les formulaires de mise en candidature remplies avant le 26 avril, 2019.

AIAANB, 384, rue Smythe, Fredericton (N.-B.) E3B 3E4; télécopieur : 506-459-0503; courriel : lpninfo@npls.ca

Prix pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick

Prix de Collaboration

Le prix d'excellence d'une équipe de soins de santé rend hommage à un groupe de professionnels des soins de santé qui travaillent dans le cadre d'une équipe avec des IAA. Ce prix est remis à une équipe de soins de santé qui encourage l'excellence de la pratique des soins infirmiers en favorisant la participation des IAA et en appuyant l'AIAANB. L'équipe établit une ambiance de partenariat et de collaboration professionnels tout en nourrissant et en maintenant des relations thérapeutiques centrées sur le client et un engagement en faveur d'un apprentissage et d'un perfectionnement professionnels permanents.

Prix de Professionnalisme

Le prix d'excellence professionnelle reconnaît l'engagement en tant que praticien en présentant les valeurs et les convictions relatives à l'excellence des soins de santé. Le destinataire soutient et encourage constamment les autres membres de l'équipe de soins de santé en présentant une attitude positive à l'égard de la vie et du métier d'infirmière auxiliaire ils améliorent constamment les connaissances et les compétences tout en démontrant l'excellence dans la pratique infirmière. Le candidat démontre une éthique de travail constante, illustrée historiquement par Audrey Galbraith et Inez Smith, ainsi qu'une obligation de sécurité et de bien-être publics.

Prix de préceptorat

Le prix d'excellence en préceptorat honore une IAA qui offre un soutien et un mentorat exemplaire aux élèves en soins infirmiers auxiliaires en agissant constamment de façon exemplaire dans sa pratique, son leadership et ses aptitudes au soutien et manifeste d'excellentes capacités de communication et d'organisation, notamment en échangeant de l'information de façon professionnelle et conforme à la déontologie.